

*Crédit agricole—Loi*

exclus de la loi et c'est l'une des raisons pour lesquelles j'estime que l'âge limite devrait être fixé à 40 ans plutôt qu'à 35. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement ou le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) ne pourrait accepter cet amendement surtout si nous voulons vraiment que les jeunes reviennent à l'agriculture. J'exhorte le gouvernement à accepter cet amendement tendant à faire passer de 35 à 40 ans l'âge d'admissibilité.

**M. Doug Neil (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques commentaires sur ce bill et l'amendement du député d'Okanagan Boundary (M. Whittaker). Nous avons fait une étude excellente et très détaillée de ce bill au comité, et je crois que tous les députés sont impatients de le voir adopter. Les gens dans l'Ouest, surtout avec le printemps qui s'en vient, sont très impatients de voir adopter ce bill pour que les jeunes puissent profiter de ces modifications.

J'appuie l'amendement du député d'Okanagan Boundary. Le bill présenté par le ministre décrit un jeune cultivateur comme quelqu'un âgé de moins de 35 ans, et l'amendement du député hausserait la limite d'âge à 40. Le comité a déjà étudié la question. On a dit qu'il pourrait ne pas être judicieux du point de vue actuariel de prêter une somme de \$150,000 à une personne de 40 ans. Toutefois, en lisant les *Procès-verbaux et témoignages* du comité de l'agriculture du jeudi 20 mars, je note que M. Kristjanson, comme en fait foi la page 25:5, a déclaré:

● (1520)

Nous avons donc étudié la question et rien n'accroche du point de vue actuariel, il n'y a pas de problème. Autrement dit, il n'y a pas de raison de croire qu'un homme de 40 ans n'est pas un aussi bon risque qu'un autre de 35.

Il y a un très grand nombre de jeunes gens qui sont nés et ont été élevés dans une ferme et qui désirent se lancer en agriculture en prenant peut-être la succession de la ferme de leur père ou de leur oncle. Dans ces cas, il leur faut une grosse somme d'argent. C'est pourquoi, sauf erreur, la limite a été portée de \$100,000 à \$150,000. J'ai proposé au comité de modifier l'article concernant les jeunes cultivateurs qui leur permet de devenir agriculteurs à plein temps sur une période de cinq ans de façon à introduire une échelle mobile offrant les mêmes possibilités aux personnes âgées de jusqu'à 50 ans.

Il y a bien des gens en Saskatchewan, des jeunes et des gens d'âge mûr, qui sont nés et ont été élevés dans une ferme, qui travaillent à plein temps et peuvent aussi posséder la moitié ou les trois quarts d'un lot de terre à laquelle ils travaillent en espérant pouvoir un jour devenir des cultivateurs à plein temps. Le bill stipule actuellement qu'il faut être cultivateur à plein temps pour pouvoir obtenir un prêt en vertu de la loi sur le crédit agricole. Si on permettait à ces gens de devenir cultivateurs sur une période de trois, deux ou un an en empruntant de l'argent, ils pourraient faire de l'agriculture une occupation à plein temps. Ce ne sont pas des cultivateurs de fin de semaine: ce sont d'honnêtes et sincères agriculteurs qui sont nés et ont été élevés dans une ferme. Ils considèrent l'agriculture comme une façon de vivre qui les intéresse.

Je remarque que, lors de la même réunion du comité de l'Agriculture, le docteur Kristjanson a signalé qu'il étudierait la proposition d'étalement sur une période de, disons,

[M. Whittaker.]

quatre, trois, deux ou un an. J'espérais que le ministre nous proposerait aujourd'hui un amendement en ce sens. D'autre part, si l'on admet une certaine souplesse, comme l'a dit M. Kristjanson, peut-être le ministre jugera-t-il bon après un an d'application des nouvelles modifications, de présenter d'autres modifications à cet égard. Je me propose de lui en parler au bout d'environ un an d'application de ce nouvel article de la loi, et s'il juge pouvoir alors y apporter les modifications nécessaires, je serais le premier à m'en réjouir. Je serais prêt à proposer dans un proche avenir une recommandation en ce sens, si personne d'autre ne l'a fait.

Je ne pense pas avoir grand-chose à ajouter sur ce sujet, sauf que les modifications prévues dans ce projet de loi sont bien accueillies par les députés de ce côté-ci de la Chambre. J'aimerais toutefois voir adopter la modification concernant les jeunes agriculteurs. Je demande au ministre et aux ministériels d'appuyer l'amendement du député d'Okanagan Boundary.

**M. Joe Clark (Rocky Mountain):** Monsieur l'Orateur j'appuie l'amendement du député d'Okanagan Boundary (M. Whittaker), et je désire développer un instant ses remarques et attirer l'attention du ministre sur certaines observations de mon collègue le député de Moose Jaw (M. Neil) car je crois que les problèmes de conversion à l'agriculture se posent avec une acuité particulière dans les régions d'exploitations familiales ou celles où il est possible de gagner beaucoup d'argent dans d'autres domaines, par exemple les gisements de pétrole de l'Alberta. Un grand nombre de mes commettants travaillent dans l'extraction du pétrole et essaient de faire quelques travaux agricoles à temps partiel. Ils se sont faits coincer par des règlements qui s'expliquent fort bien par la présence de cultivateurs amateurs. Ce qui fait que très fréquemment, des agriculteurs ne sont pas admissibles à tel ou tel programme, et ce sans aucune raison valable.

Les victimes sont souvent des personnes qui ont des compétences et un esprit d'initiative exceptionnels et qui devraient obtenir l'appui du gouvernement lorsqu'ils veulent se lancer dans l'agriculture. Dans l'état actuel des choses, dans les régions proches des gisements de pétrole ou d'autres domaines d'activité, ces gens-là ont beaucoup de mal à obtenir de l'aide que ce soit en vertu de la loi ou auprès d'autres sources. J'aimerais me joindre à mon collègue le député de Moose Jaw pour conjurer le ministre de tenir très sérieusement compte de la recommandation du député en ayant particulièrement soin d'atténuer les difficultés que rencontrent les personnes qui veulent se convertir à l'agriculture dans les régions où se posent ce genre de problèmes.

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, je serai bref, moi aussi. Notre groupe estime l'amendement valable et acceptable. A mon avis, le gouvernement devrait l'approuver. J'espère que le ministre sera d'accord pour élever l'âge limite à 40 ans. Ce ne sont pas seulement les très jeunes gens, mais également tous ceux qui ont moins de 40 ans qui désirent avoir leur mot à dire dans l'agriculture. Le ministre n'a qu'une chose à faire: se lever et dire qu'il approuve l'amendement. Je lui demande de donner son approbation, nous pourrions ainsi étudier le bill très rapidement.

**Des voix:** Le vote!